

Slah Maoui n'est plus

L'ancien Ministre du Tourisme, Slah Maaoui, vient de succomber aujourd'hui à une crise cardiaque. Avec sa disparition, nous perdons un homme de consensus, un communicateur chevronné, un grand patriote et surtout un défenseur acharné du tourisme tunisien.

Il nous a fait l'honneur cette année de présider le Jury Jasmin d'Or de notre Trophée Tunisia Hospitality Award. Nous avons pu encore une fois apprécier en lui la vivacité d'esprit, la gentillesse et le patriotisme chevillé au corps. C'est ainsi que nous lui devons d'avoir intégré le drapeau tunisien dans le logo de notre Trophée. A lui également, nous devons l'idée de récompenser des associations de la société civile comme acteurs à part entière du tourisme.

Qu'il repose en paix. Toutes nos condoléances à ses proches, à ses amis et à la famille du Tourisme.

**Lors du Tunisia Hospitality Award en juin 2019, en compagnie du Ministre du
Tourisme René Trabelsi,
devant l'exposition dédiée aux anciens disparus qui ont fait le Tourisme : il
en fait désormais partie.**



Avec le Jury du Trophée Tunisia Hospitality Award, en mai 2019 (au centre).



Jean-Pierre Auriol nous a quittés

Le premier Directeur Général de l'hôtel The Residence Tunis est décédé hier 29 décembre.

Jean-Pierre Auriol est décédé hier. Il fut le premier Directeur Général de l'hôtel The Residence Tunis, de 1995 à 2003. Durant ces huit années (y compris l'année précédant l'ouverture), l'hôtel s'est hissé au 1^{er} rang des établissements tunisiens pour l'excellence de ses prestations.

Une place qui s'est perpétuée même après le départ de M. Auriol, puisque l'hôtel a reçu cette année le Prix de l'Excellence Hôtelière du meilleur 5 étoiles de Tunisie lors du trophée **Tunisia Hospitality Award**.

On retiendra du passage en Tunisie de ce grand manager qu'il a placé la zone de Gammarth sur la carte touristique en faisant de The Residence la destination des grands de ce monde, comme ce fut le cas avec Jacques Chirac en 1998 (*voir ci-dessous photo et témoignage*).

Toutes nos condoléances à sa famille, à ses amis et à ses nombreux collaborateurs tunisiens de talent, qu'ils soient encore à l'hôtel comme Mehdi Belkhodja (DG), Mme Bennani (assistante de Direction), Mme Souad Harbaoui (Resident Manager), ou qu'ils soient partis vers d'autres horizons comme Hassen Ben Thabet (ancien Directeur Commercial et marketing) ou Emna Bouchoucha (longtemps directrice du centre de Thalasso).

En compagnie de Jacques et Bernadette Chirac



Avec toute ma
reconnaissance pour un
merveilleux séjour dont je
garderai, ainsi que ma
femme, le meilleur des
souvenirs.

Chirac

J. CHIRAC

14 novembre 1998

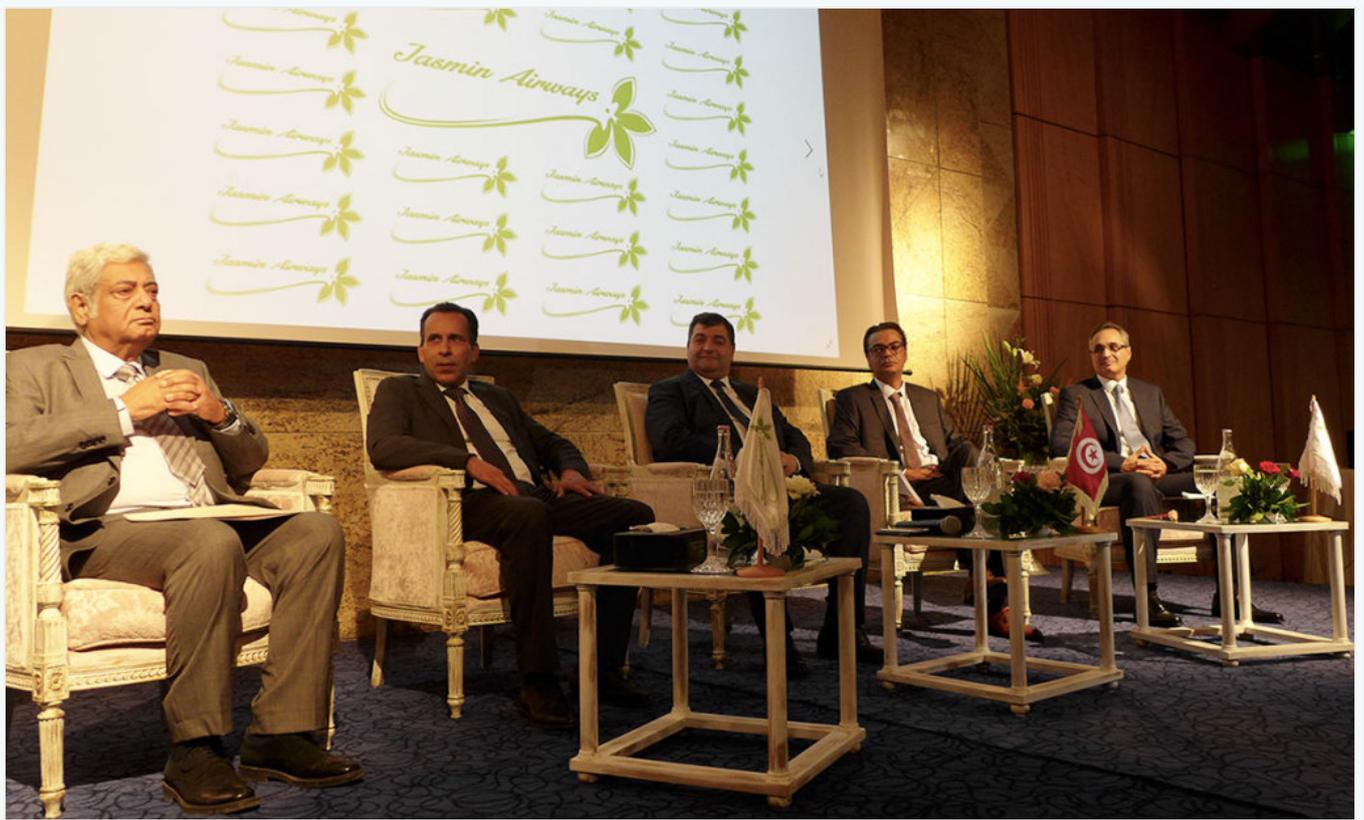
Mehdi Belkhodja recevant le Prix de l'Excellence Hôtelière au Tunisia
Hospitality Award 2019



Photo © Moslem Ben Ali

Un bon jour pour le transport aérien

La cérémonie de lancement de la nouvelle compagnie Jasmin Airways et la signature par Tunisair d'une lettre d'intention pour disposer de 5 avions A320neo entre 2021 et 2022 se sont tenues coup sur coup ce jeudi 5 décembre. Ce qui a fait dire à René Trabelsi, Ministre du Tourisme et du Transport par intérim, que cette journée « *est de bon augure pour le transport aérien tunisien* ».



Lancement de Jasmin Airways

Fondée par le commandant Abderrazak Ben Amara et dirigée par Ali Ben Amara, Jasmin Airways opère depuis peu un vol Tunis/Djerba avec un appareil Embreer 170 de 76 places. Il ne lui manquait plus que l'AOC (Air Operator's Certificate) pour entamer son envol à l'international.

La cérémonie tenue aujourd'hui à l'hôtel Hasdrubal Hammamet en présence du Ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Transport par intérim, René Trabelsi, ainsi que du Directeur Général de l'Aviation Civile, Habib Mekki, coïncide avec l'obtention de ce fameux AOC.

Jasmin Airways, qui compte parmi ses actionnaires la chaîne Hasdrubal Hotels, opérera des vols charter court et moyen-courrier à partir d'Enfidha et Djerba avec deux Embreer 170.



Tunisair commence sa mue

C'est au siège de Tunisair que s'est tenue la cérémonie de signature d'une lettre d'intention entre la compagnie nationale et la société de leasing SMBC Aviation Capital.

Cette lettre porte sur une cession-bail (sale & lease back) de cinq avions A320neo qui seront livrés à Tunisair d'ici 2022 (trois en 2021 et deux en 2022).

Ainsi, comme l'a confirmé Ilyes Mnakbi, pdg de Tunisair, la compagnie nationale entame le renouvellement de sa flotte vieillissante en dépit de ses contraintes financières. Les nouveaux appareils, configurés en bi-classe de 150 sièges, seront exploités sur les lignes court et moyen-courrier et feront accéder les clients à un nouveau pallier de services tels que la connexion Wifi en streaming.

La cérémonie de signature a réuni l'ensemble des cadres de Tunisair et son pdg Ilyes Mnakbi, le Ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Transport par intérim René Trabelsi ainsi que Witold Zieleman, Senior Vice-président Airline Marketing de SMBC Aviation Capital.

Signalons enfin que SBMC est classée 5ème mondiale avec une flotte de 729

avions en propriété ou en commande.

Mourad Khéchine attaque en justice le tourismemagazine.com

Le patron des hôtels Les Orangers nous poursuit pour diffamation suite à notre article concernant la tentative de saisie d'un avion de Condor, filiale de Thomas Cook, en octobre dernier.

En tant que responsable légal du journal letourismemagazine.com et auteur de l'article « **Avion Condor : l'enfer est pavé de bonne intentions** » publié le 13 octobre 2019, je porte à la connaissance de nos lecteurs que j'ai comparu hier devant la Brigade Criminelle suite à une plainte de M. Mourad Khéchine mettant en cause mon article précité.

En attendant que la justice se prononce, je me permets de souligner que les arguments de M. Mourad, aussi khéchine soit-il, sont bien maigres. Pire, le plaignant est allé jusqu'à se plaindre de la mention dans notre article de « la séquestration de clients » par ses soins, sujet que nous n'avons jamais évoqué ni dans l'article incriminé ni dans aucun autre article.

Ainsi, je considère cette plainte pour « diffamation et propagation de fausses nouvelles » comme abusive et assimilable à une tentative d'intimidation d'un journaliste dans l'exercice de son métier, d'autant plus que M. Khéchine n'avait pas voulu user de son droit de réponse.

De même, je me réserve le droit d'intenter un procès à l'égard de M. Khéchine selon les termes des articles 12, 13 et 14 du Décret-loi n°2011-115 du 2 novembre 2011 relatif à la liberté de la presse, de l'imprimerie et de l'édition.

Lotfi Mansour

FTH : deux Assemblées Générales le 17 décembre

La Fédération Tunisienne de l'Hôtellerie convoque ses membres à deux Assemblées Générales, ordinaire et extraordinaire, qui se tiendront le 17 décembre à l'hôtel Magic Life Africana à Hammamet.

Communiqué 1

Fédération Tunisienne de l'Hôtellerie
Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire au titre de l'année 2018

La Fédération Tunisienne de l'Hôtellerie tiendra, le Mardi 17 Décembre 2019 à 10h00, son Assemblée Générale Ordinaire Non Elective à l'hôtel Magic Life Africana, à Hammamet.

Ordre du Jour

1. Lecture, discussion et approbation du rapport d'activités de l'année 2018
2. Lecture, discussion et approbation du rapport financier de l'année 2018
3. Lecture et approbation du rapport du Commissaire aux comptes
4. Lecture et approbation des résolutions

P/ Le Conseil National
Le Président
Khaled Fakhfakh

Communiqué 2

Fédération Tunisienne de l'Hôtellerie

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

La Fédération Tunisienne de l'Hôtellerie tiendra, le Mardi 17 Décembre 2019 à 11h00, son Assemblée Générale Extraordinaire à l'hôtel Magic Life Africana, à Hammamet.

Ordre du Jour

1. Lecture, discussion et approbation des modifications des statuts
2. Lecture et approbation des résolutions

P/ Le Conseil National

Le Président

Khaled Fakhfakh

Les décideurs du tourisme se mobilisent pour le patrimoine

Le colloque sur le tourisme culturel organisé le 27 novembre par l'ONTT et MCM a réuni l'ensemble des professionnels du tourisme et de leurs fédérations, y compris la Fédération des guides agréés (FGAT), tous convaincus que le tourisme est une chance pour le patrimoine culturel et historique du pays.



Organisé conjointement par l'ONTT et MCM (éditeur de letourismemagazine.com et tunisiatourism.info), le colloque *"Tourisme culturel : ce qu'il faut changer"* a permis de préciser les défis qui se posent au pays pour un développement du Tourisme culturel.

Le premier de ces défis, comme l'a souligné **René Trabelsi**, Ministre du Tourisme et de l'Artisanat, est la mise en pratique du partenariat public/privé (PPP).

En vidéo : extraits de l'allocution de René Trabelsi, Ministre du Tourisme

Nabil Bziouech, DG de l'ONTT, a pour sa part exprimé sa déception quant aux résultats de la convention signée il y a trois ans avec le ministère des Affaires culturelles et qui devait, entre autres objectifs, favoriser le PPP dans le domaine du tourisme culturel. (*voir ci-après extraits de son discours*).

Soumaya Gharsallah-Hizem, chercheuse à l'INP et ancienne directrice du musée du Bardo, a présenté un diagnostic de l'état du patrimoine culturel et de sa gestion. Son intervention sous le titre « Quelle gouvernance du patrimoine pour l'essor du tourisme culturel ? » (*voir ci-dessous*) dresse la liste des dysfonctionnements et carences existant tant au sein des structures publiques que de la part des musées privés.

Ces appels au changement dans la gouvernance du patrimoine, ainsi que les idées et projets évoqués par les professionnels présents, n'étaient pas pour déplaire aux représentants de l'Union Européenne, **Vladimir Rojanski**, et de la GIZ, **Sarah Schwepcke**. Ceux-ci ont présenté le programme "Tounes Wijhatouna" et le volet "tourisme durable et culturel" de ce programme (*voir ci-dessous*). "Tounes Wijhatouna" est un programme d'appui (51 millions d'euros) à la diversification du tourisme tunisien, au développement de l'artisanat et à la valorisation du patrimoine culturel.

Malgré l'absence de l'Agence de Mise en Valeur du Patrimoine et de Promotion Culturelle (AMVPPC), qui a décliné notre invitation, un consensus s'est dégagé lors de ce colloque pour que le développement du tourisme culturel ne se fasse pas au détriment du patrimoine, mais au profit de sa préservation en procurant les moyens financiers permettant une telle préservation.

Les actes du colloque "Tourisme culturel : ce qu'il faut changer"



Allocution de Nabil Bziouech, Directeur Général de l'ONTT (extraits) : N. Bziouech - ONTT



Vladimir Rojanski (Union Européenne) : le programme "Tounes Wijhatouna" V. Rojanski Tounes Wijhetouna



Sarah Schepcke (GIZ) : “Tounes Wijhatouna”, le volet “tourisme durable et culturel” S. Schepcke Tounes Wijhetouna-Volet tourisme



Soumaya Gharsallah-Hizem, chercheuse à l'INP : la gouvernance du patrimoine S. Gharsallah Tourisme Culturel

Tourisme : la stratégie en temps de vaches maigres

Le Ministre du Tourisme, René Trabelsi, et le Directeur Général de l'ONTT, Nabil Bziouech, semblent s'accommoder de la quasi-stagnation du budget du secteur (projet 2020 à quelque 150 millions de dinars). Obligés de se muer en cost killers, ils nous dévoilent quelques-unes de leurs pistes.

Ne dites pas au Ministre du Tourisme qu'il est un mauvais ministre parce qu'il n'a pas su augmenter le budget de son ministère. Il vous répondra que *« bien au contraire, plus que de mon ministère, j'ai le souci de mon pays et le pays n'a pas d'argent »*.

Que faire alors pour un secteur qui rapportera d'autant plus à l'Etat qu'il sera bien promu ? Réponse du ministre : *« Les dépenses de fonctionnement doivent être comprimées pour nous donner plus de latitude en promotion »*.

Comprimer les dépenses de fonctionnement

En effet, 2/3 du budget sont destinés aux dépenses de fonctionnement du ministère du Tourisme et seulement 1/3 à la promotion. Une règle vieille comme le ministère et qu'on n'a pas su inverser jusque-là.

Ces dépenses de fonctionnement seront donc le "gisement" où le Ministre traquera les coûts "non indispensables", à commencer par le nombre de représentations à l'étranger et les loyers qui en découlent. *« Nous réduirons les représentations par la formation de pools de marchés ; à part la France et l'Allemagne, nous n'avons pas besoin d'une représentation par pays »*. Pour certains marchés, *« la représentation peut se faire héberger à l'Ambassade de Tunisie, comme ce sera bientôt le cas en Belgique »*, renchérit le Ministre.

En Tunisie aussi, "la chasse au gaspillage" est ouverte. L'idée au ministère est de *« regrouper les différents services de l'ONTT dans un seul immeuble en propriété. L'Etat est propriétaire de plusieurs immeuble vides qui pourraient être exploités à cette fin »*.

Normes et label de qualité

Pour le Directeur Général de l'ONTT, Nabil Bziouech, l'urgence est de

relancer les réformes, et notamment celles préconisées par les Assises du Tourisme (tenues en 2017) : « *Nous concrétiserons au moins un projet dans chacun des six axes retenus par les Assises. Le choix des projets tiendra compte de nos limites budgétaires* », déclare-t-il.

Dans l'immédiat, les projets de nouvelles normes hôtelières et de label de qualité Quality Tunisia Tourism (QTT) auront la vedette.

Le premier verra dans les prochains jours la clôture de sa première phase en partenariat avec le GIZ. Il atteindra sa phase finale à la fin de l'année prochaine, pour une application des nouvelles normes hôtelières le 1^{er} janvier 2021.

Quant au label QTT, soutenu par l'Union Européenne, il sera octroyé à la fin de cette année à quatre entreprises touristiques (hôtels, agences de voyages...). L'ouverture des candidatures pour l'ensemble des entreprises du secteur sera effective dès janvier 2020.

Tourisme culturel : les raisons d'un échec

Tout est fait pour que le patrimoine culturel, de source de richesse, se transforme en gouffre financier. Le manque à gagner est énorme.

Combien de visiteurs de musées et sites historiques compte l'Italie ? 50 millions par an. Et la Grèce ? 18 millions par an. Combien de visiteurs pour notre soixantaine de sites et musées ? 0,8 millions en 2018.

800 000 visiteurs, c'est beaucoup moins que ceux des 24 monuments et palais du Portugal (5 millions en 2017), et le même nombre de visiteurs que le seul Jardin Majorelle à Marrakech.

On peut toujours continuer à palabrer sur le « potentiel extraordinaire de notre magnifique patrimoine », les chiffres sont là pour nous prouver qu'on est loin du compte, loin d'être à la hauteur de notre potentiel. Quand le Colisée de Rome fait 7 millions de visites, celui d'El Jem, comparable et aussi bien conservé, n'en fait que 200 000 (2018).

Pour la Direction générale de l'Agence de Mise en Valeur du Patrimoine et de Promotion Culturelle (AMVPPC), ces chiffres sont « *de l'ordre de l'acceptable si l'on regarde la place que représente le balnéaire dans le tourisme tunisien* ». En gros, l'AMVPPC nous dit : « C'est pas moi, c'est lui ! » et conçoit son rôle non pas comme acteur du tourisme culturel mais comme rentier de ce qu'apporteraient aux portes de nos sites et musées l'administration et les professionnels du tourisme.

De telles contre-performances peuvent-elles s'expliquer par la crise du tourisme vécue depuis 2011 ? Non, ou sinon très partiellement. En effet, en 2010, le nombre de visiteurs n'était que de 2 millions pour l'ensemble des sites et musées et de 400 000 pour l'amphithéâtre d'El Jem.

La seule explication plausible réside dans notre façon de faire, et dans la manière dont sont conçues et agissent les structures dédiées à la promotion du patrimoine et du tourisme culturel. A leur tête, l'AMVPPC.



Le siège de l'AMVPPC à Tunis

L'AMVPPC et la promotion du patrimoine

En effet, que penser d'une structure dont la quasi-totalité des revenus propres (hors dotation de l'Etat) provient des visites payantes des sites et musées (près de 5 millions de dinars en 2017) mais qui n'en dépense que 4% au titre d'« *Aménagement et Entretien* » de sites, monuments et musées ?

Que penser d'un établissement public à caractère non administratif dont les salaires englobent 70 % des revenus, soit la totalité de la dotation qui lui revient de l'Etat ?

Que penser d'une agence officiellement chargée de la promotion du patrimoine, et qui se propose seulement maintenant (soit 22 ans après la transformation de l'ancienne agence d'exploitation – l'ANEP – en une agence de promotion et mise en valeur) de créer en son sein une Direction chargée de la « Promotion du Patrimoine » ainsi qu'une direction commerciale ? Ce projet de nouvel organigramme, décidé il y a deux ans, est toujours en attente de réalisation.

Last but not least, l'AMVPPC, dans sa vocation comme dans son contrat-objectif 2018-2020, est chargée de promouvoir le tourisme culturel. Mais le comité de suivi de ce contrat-objectif ne compte aucun membre du Ministère du Tourisme.

Tout est donc fait pour que le patrimoine culturel, de source de richesse, se transforme en gouffre financier. Le manque à gagner est énorme.

Imaginons un instant une mise en valeur et une promotion adéquates des sites existants et de ceux non encore exploités, mais auxquels il ne manque pas grand chose pour l'être – Aïn Tounga, Musti... la liste en est longue.

Imaginons une nouvelle stratégie de commercialisation et de communication du Ministère du Tourisme où le patrimoine serait le principal critère de l'attractivité de la destination. Imaginons une AMVPPC œuvrant à attirer un public de connaisseurs et d'amoureux des monuments historiques, au lieu de se contenter des touristes voyageant pour d'autres motivations qui sont, eux, la cible de l'ONTT. L'objectif de 5 millions de visites payantes deviendrait alors fort réalisable (à raison de 80% de visiteurs étrangers et 20% de locaux, comme c'est à peu près le cas aujourd'hui).

5 millions de visites payantes : un objectif accessible

Un tel objectif équivaut à une recette de 44 millions de dinars par an. De

quoi renflouer les caisses de l'AMVPPC et de l'ONTT réunis, et peut-être même se passer un jour des millions d'aide de la coopération internationale dont les donateurs commencent à montrer des signes de lassitude : « *Tant d'experts, tant d'efforts, tant d'argent et jamais assez...* » s'exclamait un ancien responsable de la coopération allemande.

L'objectif de 44 millions de dinars est d'autant plus réalisable que les tarifs d'entrée à nos sites et musée semblent dérisoires par rapport à ceux pratiqués ailleurs. En 2017, la moyenne des prix d'entrée était d'environ 8 dinars, soit moins de 3 euros ; un prix introuvable en Europe (le tarif pour le Colisée de Rome est par exemple de 12 euros). Passer à un prix de 6 euros nous permettrait même de financer des fouilles nouvelles.

A l'AMVPPC, on se cantonne à penser, selon la réponse que nous a donnée la Direction Générale, que « *sur plus deux mille sites, monuments et musées potentiellement exploitables – financièrement parlant – seuls une soixantaine sont sur le marché, et l'investissement qu'il faut déployer dépasse le cadre des institutions patrimoniales et du seul ministère des Affaires culturelles* ». Donc, botter en touche, encore et toujours.

Ce qu'oublie l'AMVPPC, c'est qu'on peut surtout lui reprocher non pas l'absence de nouvelles ouvertures de sites, mais la bonne « mise en tourisme » de ceux existant déjà.

En effet, l'AMVPPC tire 90% de ses revenus propres des seuls quatre sites de Carthage, Bardo, Kairouan et El Jem. Que fait l'AMVPPC pour les 56 autres sites payants ?

Ce n'est certainement pas la participation de l'Agence à deux salons de croisière (aux USA et à Barcelone) qui va apporter des visiteurs à Bulla Regia, Makthar ou Haïdra.

Ceci nous amène à penser que le développement du tourisme culturel suppose au moins :

- une évolution des missions, du financement et de la gouvernance de l'AMVPPC ;
- une nouvelle stratégie de communication de l'ONTT mettant au cœur du positionnement de la destination sa richesse patrimoniale* ;
- et enfin une meilleure coordination entre les ministères du Tourisme et des Affaires Culturelles.

NB : les chiffres sur l'AMVPPC sont extraits du Contrat-objectif 2018-2020 de l'Agence avec le Ministère des Affaires culturelles.

(*) Pour plus de détails, voir le livre « *Le Tourisme est mort, vive le tourisme* » par Lotfi Mansour, Dad éditions.

Avion Condor Djerba : l'enfer est pavé de bonnes intentions

Un hôtelier tunisien a tenté de faire saisir par la justice un avion de Condor. Cette action, aussi légitime soit-elle, aurait pu avoir des effets collatéraux touchant aux intérêts globaux du secteur.

La tentative de saisie conservatoire à Djerba d'un avion de la compagnie Condor, filiale de Thomas Cook, a eu des répercussions au sein de la corporation hôtelière. En démissionnant de la FTH, l'hôtelier à l'origine de cette saisie, Mourad Khéchine, rend publique sa démission sur sa page Facebook et accuse la fédération hôtelière de prendre parti pour les Britanniques. Un vrai cas d'école où l'intérêt individuel d'un hôtelier ne sert pas forcément l'intérêt collectif.

Cette tentative de saisie était-elle légitime de la part de l'hôtelier ? Sans doute, tout chef d'entreprise a le droit, le devoir même, de préserver les intérêts de son entreprise sous peine d'être accusé de négligence, voire même d'abus de biens sociaux.

L'action était-elle légale ? Oui, assurément, puisqu'elle a été ordonnée par le juge du Tribunal de première instance de Médenine.

Enfin, était-elle opportune pour les intérêts globaux de l'hôtellerie et du tourisme tunisien ? Essayons d'y répondre.

Dans une lettre adressée au Président de la FTH, l'hôtelier à l'origine de

cette action conclut sa missive par la question suivante : « *Doit-on endosser la faillite de Thomas Cook, juste pour attirer la sympathie des Britanniques ?* »

Une telle formulation montre que l'hôtelier en question ignore que rien au monde n'aurait fait autant plaisir aux Britanniques que la saisie d'un avion de cette filiale allemande de Thomas Cook.

En effet, comme nous l'expliquions (lire notre article « **Too big to fail** »), la décision du gouvernement britannique de "laisser tomber" Thomas Cook est d'essence politique et dirigée contre les Allemands, accusés d'avoir mal limogé en 2014 l'ancienne Directrice Générale (britannique) de Thomas Cook, Harriet Green. Un limogeage qui avait été accueilli par une chute de 20% de l'action Thomas Cook à la bourse de Londres.

Le renflouement immédiat de Condor, dont le siège est en Allemagne, par les autorités allemandes (380 millions d'euros, le 24 septembre) est aussi une réponse politique au "lâchage" des Britanniques.

Dans ce contexte, la tentative de saisie de l'avion Condor touche de toute évidence les intérêts allemands et non britanniques.

Au vu de cet imbroglio politico-financier entre l'Allemagne et la Grande-Bretagne, et au vu du poids des opérateurs allemands dans notre destination – qui seront, à l'évidence, solidaires de Condor –, une pareille action coup de poing ne compromet-elle pas les intérêts de la destination et de Djerba sur le marché allemand ? Peut-on sacrifier un tel marché, qui représentait en 2018 près de 20% des nuitées européennes de Djerba et 17% de celles du pays, pour un hypothétique recouvrement ?

Il est un fait que le poids de cette faillite est lourd pour les hôtels concernés. Cependant, cela leur donne-t-il individuellement le droit de mettre en péril les intérêts de tout un secteur, ou d'agir à la manière d'un éléphant dans un magasin de porcelaine ?

Mais la question que tout hôtelier doit désormais se poser est de savoir pourquoi certains de nos hôteliers avaient accepté les délais de règlement excessifs de Thomas Cook, alors que d'autres les ont refusés et ont cessé toute activité avec ce TO.

Il est évident que nos professionnels ont aujourd'hui plus besoin de concertation et de solidarité que de la désignation de boucs émissaires. Il est évident aussi que le gouvernement tunisien doit être plus actif sur ce

dossier, à commencer par des mesures exprimant la solidarité nationale envers les hôtels touchés et la concrétisation des promesses d’ “allègement de la trésorerie” faites lors de la **réunion de crise du 24 septembre**.

Lotfi Mansour

Nabil Bziouech DG de l'ONTT

Nabil Bziouech, ancien Directeur de cabinet au ministère du Tourisme et de l'Artisanat, est nommé Directeur Général de l'ONTT. Il retrouve ainsi l'administration du Tourisme après un intermède comme Premier conseiller à la Présidence de la République.

La nomination de Nabil Bziouech à un poste où il était pressenti depuis l'arrivée de René Trabelsi à la tête du ministère du Tourisme apportera certainement un nouveau souffle à l'action de l'ONTT et renforcera le tandem ministère/ONTT.
